

Réf: Dossier 212325

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FOXES SHOES SARL »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan-Marcory zone 4  
Bietry, à proximité de la pharmacie Bietry, 26 BP 1195  
Abidjan 26, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOXES SHOES SARL »

Objet :

- Fabrication et vente de tous types de chaussures,
- Commerce Général ;
- Import-export et négoce de tous produits ;
- Prestations diverses ;
- Prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan-Marcory zone 4  
Bietry, à proximité de la pharmacie Bietry, 26 BP 1195  
Abidjan 26, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M MOHAMAD ALAA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02721 du 15/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35735/GTCA/RC/2023 du 15/05/2023

